

## DÉLIBÉRATION N° 004 2024

### Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER Séance du 1er mars 2024

Date de convocation : le 21 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le premier mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, le Maire.

**Présents** : MMES VIDAL DA GAMA Marina, DEVEAUD Sandrine et MM. MARCOU Christian, SIMON Philippe ,POUGET Jean-Marc, COUDERT Loïc, BERGEAL Jean-Pierre

**Absents** : MM. PIESSET Jean-Marc, PERRIER Antoine

**Excusé** :

**Procuration** :

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

A été nommée secrétaire de séance : MME VIDAL DA GAMA Marina

#### OBJET : SUBVENTIONS ACORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2024

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de faire le choix des associations à but non lucratif, qui seront subventionnées par la commune en 2024.

Elle présente la liste des demandeurs et invite l'assemblée à déterminer un montant d'aide.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

✓ **DECIDE** des attributions suivantes :

FNACA	100€
ASSOCIATION PARENTS ELEVES RPI	400€
ALLIANCE ESTIVAUX ST PARDOUX FOOT	200€
CLUB DES MILLE FLEURS	300€
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÈZÈRE ARDOISE	400€
INSTANCE DE L'AUTONOMIE / ALLASSAC	200€
SOCIETE DE CHASSE	300€
DE MAINS EN MAINS	300€
L'ORTIGIER EN FETE	300€
MISSION LOCALE	419,90 €
RANDO ST PA	300€
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DONZENAC	300€
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	150€
LIGUE CONTRE LE CANCER	200€
COOPERATIVE SCOLAIRE	500€
COLLEGE D'ALLASSAC	200€
FAMILLES RURALES	300€
COMICE AGRICOLE	200€
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>5 069,90€</b>

Saint- Pardoux-L'Ortigier, le 1er mars 2024  
Le Maire, Martine DUMONT



Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : 2 cours Bugeaud - 87000 LIMOGES.